

OMICOURT ARDENNES-FRANCE

15 Kms au Sud de Sedan



**Marche Populaire
Internationale**



DIMANCHE

04 février 2018

Parcours de 5-11-15km

Membre de la FFSP n°F0997

Visa FFSP 2018-08-288M...

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

facebook.com/ivv.france

twitter.com/ffsp_officiel



Groupama



EN-PROVENCE
OLYMPIADES 2019
FRANCE



Visorando



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Mairie rue des Cloutiers 08450 OMICOURT

Horaires : Départ de 08h00 à 14h
Arrivée limitée à 18 heures.

Parcours : 3 parcours fléchés : 5 – 11 et 15 km
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Licence gratuite pour les – de 12 ans et les personnes handicapées réglées par le CD 08-55,

Inscriptions : PONTOISE Pascal
16 rue Nationale
08450 CHEMERY SUR BAR
Téléphone: 03.24.35.42.58
Email : pierrard9@aol.com

Récompenses : aux groupes les mieux représentés,

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Premiers secours : assuré par l'association
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal